

## Analyse Intégrée du Contexte (AIC) PARTIE II : Recommandations Programmatiques

### Sénégal, 2017



**PAM Sénégal, en collaboration avec le SE/CNSA et le Système d'Alerte Précoce (SAP) du Sénégal**  
Route du Méridien Président- Almadies | Dakar | BP : 6902 | Sénégal

Pour plus d'information, et pour obtenir le Rapport Technique de l'AIC, merci de contacter:

- **PAM Sénégal** : Wilfred Nkwambi | Chef de Programme | [wilfred.nkwambi@wfp.org](mailto:wilfred.nkwambi@wfp.org)  
Diaba BA | National VAM Officer | [diaba.ba@wfp.org](mailto:diaba.ba@wfp.org)
- **CNSA Sénégal** : Guéno Seck | Chef Cellule Etude et Planification | [guenoseck@secnsa.sn](mailto:guenoseck@secnsa.sn)
- **Bureau Régional du PAM à Dakar** : Volli Carucci | Responsable Unité Résilience et Moyens d'Existence | [volli.carucci@wfp.org](mailto:volli.carucci@wfp.org)
- **Siège du PAM** : Lara Prades | Responsable ICA | [lara.prades@wfp.org](mailto:lara.prades@wfp.org)

© Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)

Via Cesare Giulio Viola 68/70 | 00148 Rome, Italie | <http://www.wfp.org/>

Introduction Générale de l'AIC.....	3
Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC.....	3
Utilisation des Couches de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques .....	4
Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques.....	8
Carte des Zones de l'AIC .....	11
Catégorie 1: Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de Catastrophe.....	12
Catégorie 2: Combinaison des Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire/ le Redressement et la Réduction des Risques de Catastrophes .....	13
Catégorie 3: Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou le Redressement.....	14
Catégorie 4: Mettre l'Accent sur la Réduction des Risques de Catastrophes .....	15
Catégorie 5: Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes	16
Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC .....	17

## Introduction Générale de l'AIC

L'objectif de l'AIC est de faciliter le positionnement des grandes stratégies programmatiques de long-terme en appui aux populations vulnérables et en insécurité alimentaire, de manière à compléter et protéger le processus de développement sous-jacent propre à chaque pays. L'AIC fournit pour cela des informations permettant de guider le choix des différentes combinaisons de thèmes programmatiques à appliquer dans chaque zone géographique, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des plus vulnérables et de réduire les risques de chocs naturels d'origine climatique auxquels ils sont exposés, et ainsi de protéger les acquis et de favoriser le développement futur dans les régions fortement exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques. L'AIC plaide en faveur d'une approche sur mesure en fonction de chaque contexte géographique, liant les efforts humanitaires et de développement.

Dans ce cadre, l'AIC offre une vision générale du contexte résultant de l'analyse, de l'interprétation et de la superposition d'informations concernant la récurrence de la sécurité alimentaire (sur la base d'analyses existantes) ainsi que l'occurrence et/ou l'exposition aux risques de chocs naturels d'origine climatique (sur la base de données existantes ou de modèles). Elle permet de catégoriser les différentes zones géographiques en fonction du degré de convergence ou de divergence entre ces deux dimensions. L'AIC permet également de cartographier et de superposer d'autres informations, concernant par exemple la nutrition, les risques associés au changement climatique ou la dégradation des sols. Ces données complémentaires sont utilisées comme des 'couches' d'analyse additionnelles permettant d'affiner la compréhension des différents contextes géographiques. Analysées en conjonction avec les informations disponibles quant aux moyens d'existence, à la saisonnalité et à la répartition de la population, elles enrichissent et renforcent les discussions portant sur les axes programmatiques et stratégiques à adopter dans chaque zone.

L'AIC repose sur un processus consultatif avec les partenaires, dans un premier temps pour valider ses aspects techniques, puis pour identifier le positionnement géographique adéquat des grandes stratégies programmatiques que sont les filets de sécurité sociaux, la réduction des risques de catastrophe (RRC), l'alerte précoce et la préparation aux urgences. L'AIC implique donc les partenaires nationaux à la fois lors de la phase d'analyse et de celle d'interprétation des résultats, afin que ses conclusions reflètent l'expertise et l'expérience collective. Dans le cadre de l'Approche de programmation à trois niveaux 3PA (utilisée par le PAM pour la conception, la planification et la mise en œuvre de ses programmes de long-terme et d'urgence), l'AIC permet également d'identifier les zones dans lesquelles mener les consultations de Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) et de Planification Communautaire Participative (PCP), afin de spécifier les activités à mettre en œuvre sous chaque axe programmatique.

Le présent rapport résume les conclusions de la consultation AIC du Sénégal concernant les orientations programmatiques à adopter sur la base des informations présentées dans le rapport technique AIC du Sénégal. Le rapport technique AIC est disponible séparément. Il inclut des cartes et des données pour toutes les dimensions prises en compte dans la classification des zones de l'AIC, pour les 'couches' d'analyse supplémentaires, ainsi qu'une description méthodologique.

## Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC

### Filets de sécurité sociaux

Un filet de sécurité social est une approche programmatique dont le but est d'apporter une assistance prévisible, fiable et consistante dans le temps aux personnes dans le besoin, leur permettant de tenir compte de cette assistance dans leur planification et dans leurs décisions de prise de risque afin d'atteindre l'autosuffisance. Les filets de sécurité sociaux peuvent prendre différentes formes et chercher à atteindre différents objectifs en fonction des contextes (fonctions de protection, de réponse aux chocs, ou d'appui à la production par exemple).

### Réduction des risques de catastrophe (RRC)

La réduction des risques de catastrophes est un thème programmatique inclusif de tous les efforts visant à réduire le risque de catastrophes, se concentrant généralement sur la réduction de l'exposition et des vulnérabilités. Tout en reconnaissant qu'il existe d'autres types de chocs, l'AIC se concentre sur les risques de catastrophes associés à des chocs naturels d'origine climatique. Les efforts de réduction des risques de catastrophes peuvent être réalisés sur le court ou le long terme. La compréhension du lien entre chocs récurrents, persistance de niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition élevés, et dégradation des sols peut guider la mise en œuvre d'une combinaison de programmes incluant l'adaptation aux effets du changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et les filets de sécurité sociaux à des fins de renforcement de la résilience.

### Alerte précoce

L'alerte précoce peut s'adresser à une variété de public, dès les décideurs aux ménages. Dans l'AIC, l'alerte précoce fait référence à l'alerte des chocs naturels liés au climat imminents. L'élément-clé de l'approche réside dans le fait qu'une alerte précède un choc et est destinée à déclencher une action immédiate pour réduire le risque de catastrophe. Ainsi, l'alerte précoce est souvent étroitement liée à la préparation aux catastrophes, et elle est une composante de la RRC.

### Préparation aux catastrophes

La préparation aux catastrophes est un thème de la RRC qui se réfère aux plans et actions qui précèdent un choc naturel lié au climat et réduisent le risque et/ou l'impact qu'il pose. La préparation aux catastrophes peut être mise en œuvre au niveau national, régional, au sein d'organisations ou au niveau des communautés ou des ménages; tous ces aspects sont importants. Étant donné que la préparation aux catastrophes est déployée en amont d'un choc, les systèmes de préparation aux catastrophes sont souvent en lien étroit avec l'alerte précoce.

## Utilisation des Couches de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques

Cette page donne un aperçu de la façon de penser et d'utiliser les diverses couches de données AIC pour identifier les thèmes de programme pertinents pour des zones géographiques données. Chaque couche est incluse dans un but spécifique. Les zones et les catégories de l'AIC, expliquées plus en détail à la page suivante, combinent les couches fondamentales de la sécurité alimentaire et des chocs naturels pour visualiser l'intersection des principaux thèmes programmatiques. Des couches d'informations contextuelles supplémentaires sont utilisées pour affiner les stratégies identifiées par l'intermédiaire des catégories.

### Catégories et Zones de l'AIC

#### Catégories de l'AIC

- Aide à identifier de manière générale où situer les éléments programmatiques suivants : filets de sécurité, RRC, systèmes d'alerte précoce et préparation aux catastrophes.

#### Zones de l'AIC

- Ajoute des détails au processus ci-dessus, en indiquant la convergence de l'insécurité alimentaire et du risque de choc naturel.

### Éléments centraux de l'AIC

#### Couche de sécurité alimentaire

- Aide à identifier où des filets de sécurité avec un objectif de sécurité alimentaire (pour fournir une assistance prévisible et cohérente) sont nécessaires en soulignant les zones où l'insécurité alimentaire est récurrente, constamment au-delà du seuil défini.

#### Couche de risque de choc naturel

- Met en évidence les zones où les risques de chocs naturels d'origine climatique sont le plus élevés et où les efforts de RRC sont donc appropriés. Ceux-ci peuvent être intégrés aux programmes de filets de sécurité dans les zones où l'insécurité alimentaire est constamment élevée.
- Contribue à définir les régions où l'accent doit être mis sur l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

### Couches spécifiques supplémentaires

#### Couche dégradation des terres

- La dégradation des terres peut accroître l'impact des chocs naturels et contribue grandement à l'insécurité alimentaire. Cette couche supplémentaire montre où les efforts visant à stopper et à inverser la dégradation des terres sont nécessaires, que ce soit dans le cadre de filets de sécurité, de RRC ou de programmes spécifiques, et par le biais de politiques.

#### Couche nutrition

- Indique où des stratégies nutritionnelles peuvent être nécessaires à la fois dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et de sécurité alimentaire.

### Informations contextuelles supplémentaires

Variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire

- Ajoute des précisions sur le moment où les défis de l'insécurité alimentaire atteignent leur apogée, et permet d'informer le calendrier et la durée des filets de sécurité et/ ou d'autres programmes de sécurité alimentaire.
- Les informations disponibles pour le Sénégal sont issues des calendriers saisonniers de FEWSNET, cependant il est recommandé de produire la cartographie de la variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire pour pouvoir mieux planifier les réponses dans la longue période.

Variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire

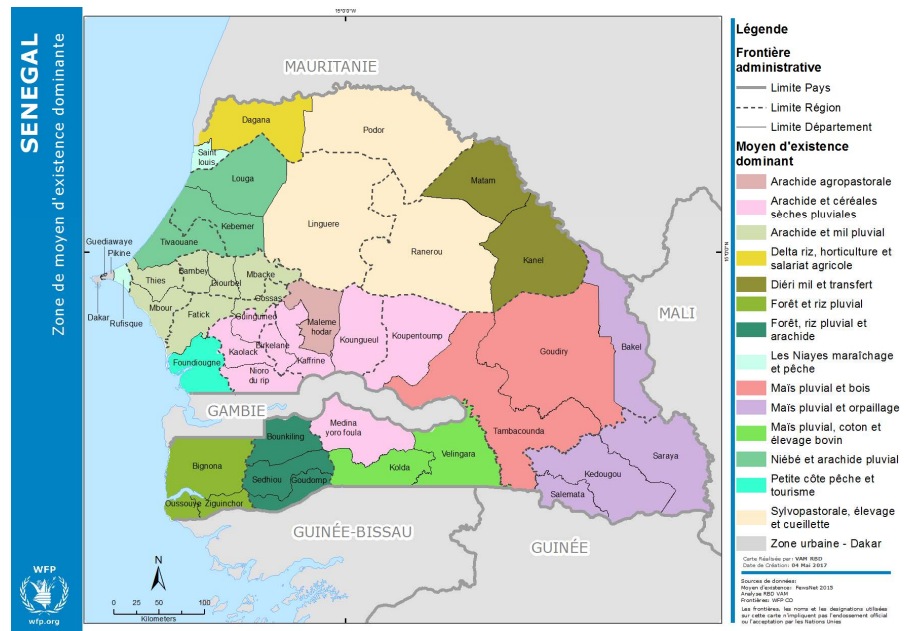
- Indique des tendances saisonnières ou consécutives aux chocs en valeur d'insécurité alimentaire, pour l'affinage du programme. Actuellement il n'y a pas de cartographie de la variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire au Sénégal et il est donc très recommandé de produire et cartographier ces informations pour une meilleure planification des réponses programmatiques.

Saisonnalité des chocs naturels

- Aide à affiner les stratégies d'alerte rapide et de préparation aux catastrophes là où le risque est le plus élevé.
- Au Sénégal les chocs naturels pris en considération sont la sécheresse et les inondations.

Moyens d'existence

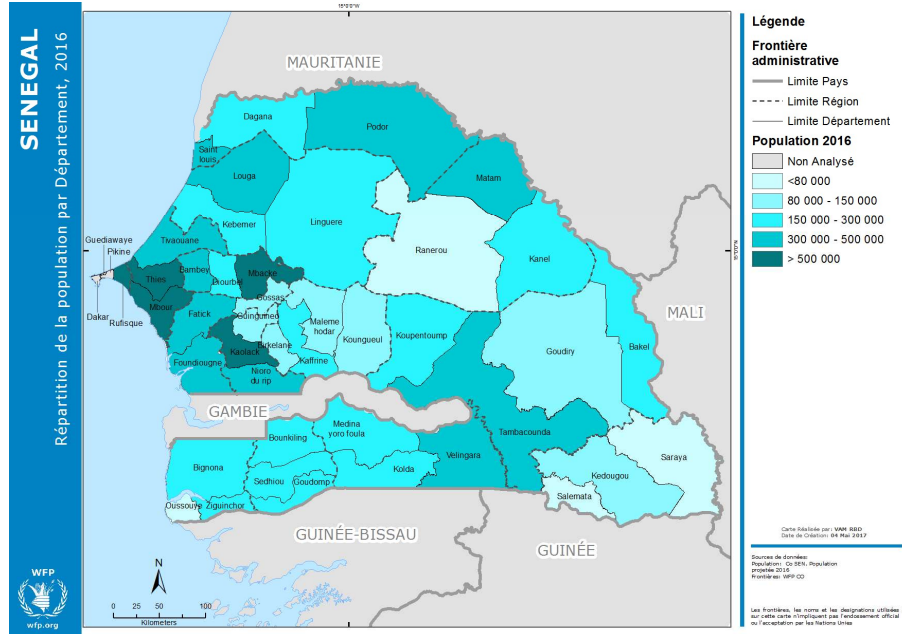
- Permet de comprendre comment les thèmes programmatiques peuvent être adaptés aux systèmes de moyens d'existence locaux. Au Sénégal ils existent treize zones de moyens d'existence qui ont été validées en novembre 2011 par le Gouvernement, représenté par le SE/CNSA, ainsi que par FEWSNET, la FAO, le PAM et le Centre de Suivi Ecologique (CSE). On passe des systèmes de vie typiques de la Vallée du fleuve Sénégal à la frontière avec la Mauritanie, à la forêt tropicale au sud du pays, en passant par différents environnements et plusieurs activités productives. La carte ci-contre montre les zones des moyens d'existence dominantes au niveau des départements.





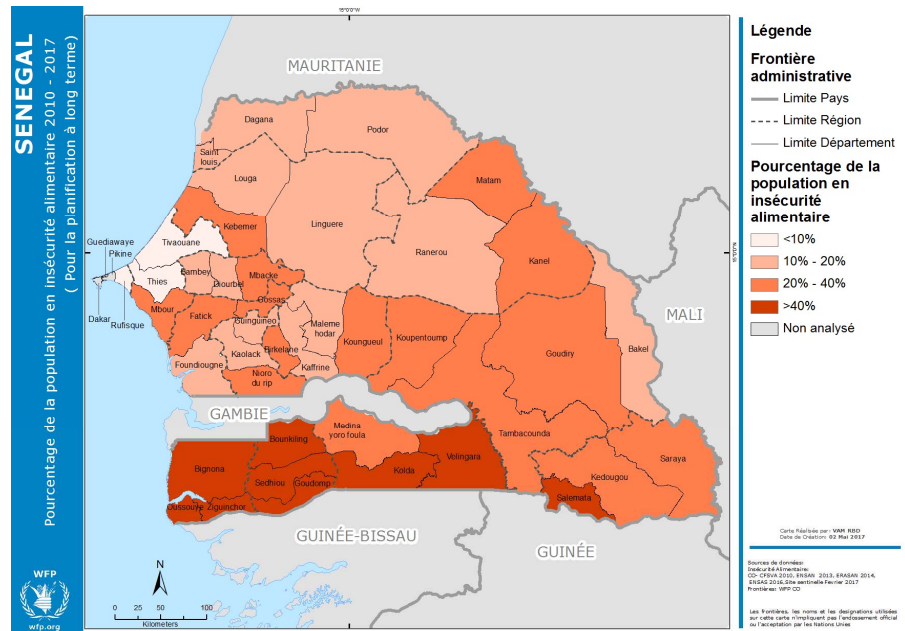
Répartition de la population

- Montre les concentrations géographiques des lieux de vie de la population.
- Au Sénégal les populations sont concentrées autour des principales zones urbaines : la capitale Dakar, les départements voisins de Thiès et Mbour, ainsi que ceux de Mbacké et Kaolack constituant des pôles de concentration des activités économiques.

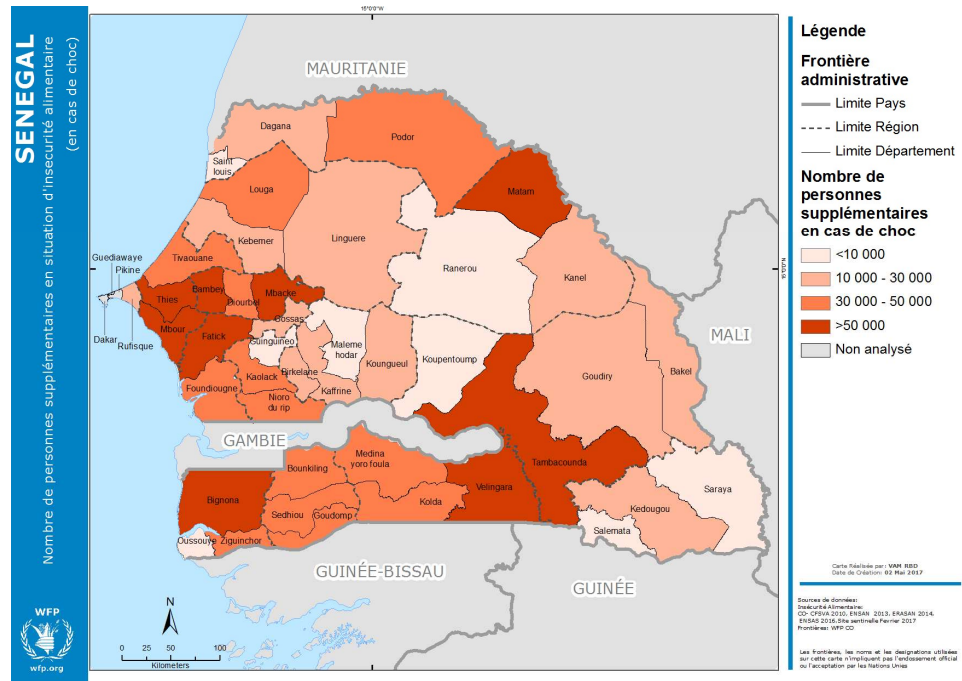


Nombre de personnes touchées

- Estime le nombre de personnes qui ont besoin d'une assistance à long terme et quantifie le nombre de personnes qui pourraient avoir besoin d'aide en cas de choc, en examinant les niveaux relatifs d'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années.
- La carte ci-dessous représente la concentration géographique de population au Sénégal qui a été en insécurité alimentaire au cours de la période 2010-2017. Ces informations sont capitales pour la planification de la programmation sur la longue période.
- Au Sénégal il est estimé que plus de 23 % de la population nécessite une assistance à long-terme.



La carte ci dessous décrit les personnes supplémentaires qui se trouveraient en situation d'insécurité alimentaire en cas de choc. Elle met en évidence les zones nécessitant des mesures de préparation aux catastrophes, et elle permet d'affiner la planification des interventions de manière à pouvoir absorber des personnes vulnérables supplémentaires.



## Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour Positionner les Thèmes Programmatiques

L'AIC répartit les départements du pays dans des Catégories de 1 à 5 - dérivées de neuf zones connexes - en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire récurrente et de leur exposition aux chocs naturels d'origine climatique, comme décrit ci-dessous. Les résultats pour le Sénégal sont représentés sur la page suivante. Les catégories et les zones de l'AIC fournissent des éléments d'information pour éclairer les discussions et la sélection de stratégies programmatiques générales utilisant différentes composantes thématiques, à savoir les filets de sécurité, la RRC, les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux catastrophes. Les détails sur les implications en lien avec les catégories et les zones sont fournis dans les sections suivantes du rapport.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire au-dessus du seuil		
	FAIBLE	MOYENNE	HAUTE
FAIBLE	Domaine 5	Domaine 3B	Domaine 3A
MOYENNE	Domaine 4 B	Domaine 2 B	Domaine 1 B
HAUTE	Domaine 4 A	Domaine 2 A	Domaine 1 A



<b>CATEGORIE 1</b>	<p>L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des filets de sécurité qui puissent protéger les ménages les plus vulnérables sous forme conditionnelle et renforcer leurs moyens d'existence dans le plus long terme, en soutenant particulièrement les capacités productives.</li> <li>• Amélioration des aménagements et équipement des territoires agricoles pour les ménages ruraux ; des infrastructures du secteur de la pêche (infrastructures de débarquement, de transformation de produits halieutiques et de bassins aquacoles) pour les ménages des pêcheurs ; des conditions de l'élevage des races locales pour les éleveurs.</li> <li>• Promotion d'une effective gestion durable des ressources naturelles.</li> <li>• Soutenir les efforts du Gouvernement pour prévenir la malnutrition infanto-juvénile.</li> </ul>
<b>CATEGORIE 2</b>	<p>Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible; si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. En même temps, le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les populations à ne pas tomber dans la vulnérabilité cyclique et également à se redresser rapidement à travers des filets de sécurité saisonniers, en modalité conditionnelle, à travers le renforcement des capacités des petits producteurs dans la transformation, valorisation, stockage et commercialisation des produits alimentaires.</li> <li>• Promotion des filets de sécurité visant l'autonomisation des femmes et des jeunes.</li> <li>• Promotion d'une effective gestion durable des ressources naturelles.</li> <li>• Renforcement des actions de prévention et de lutte contre la malnutrition, en particulier au niveau communautaire, en intégrant par exemple des stratégies pour augmenter par exemple la production de farines locales fortifiées avec des stratégies de promotion des comportements favorables aux bonnes pratiques nutritionnelles de l'enfant.</li> </ul>
<b>CATEGORIE 3</b>	<p>Les zones 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs nécessitant un accent sur le</p>

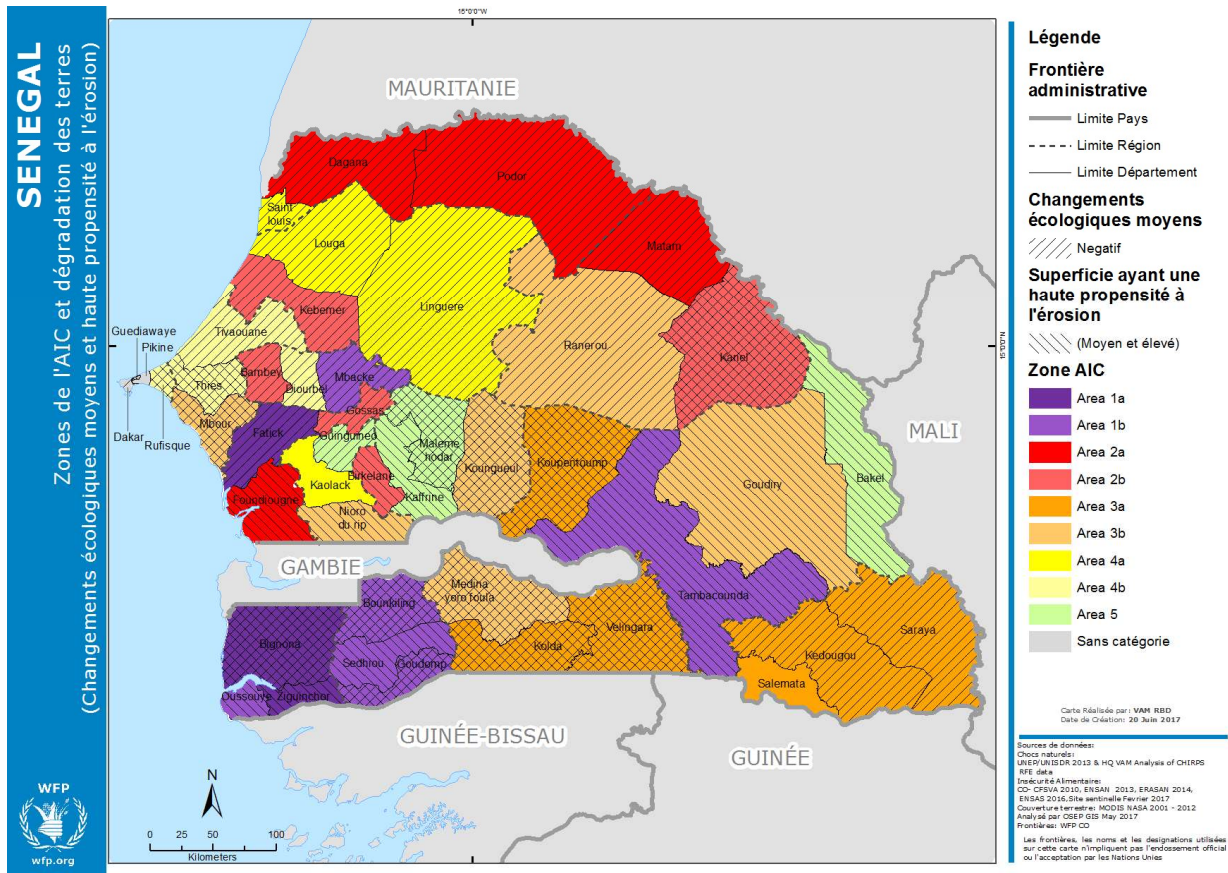
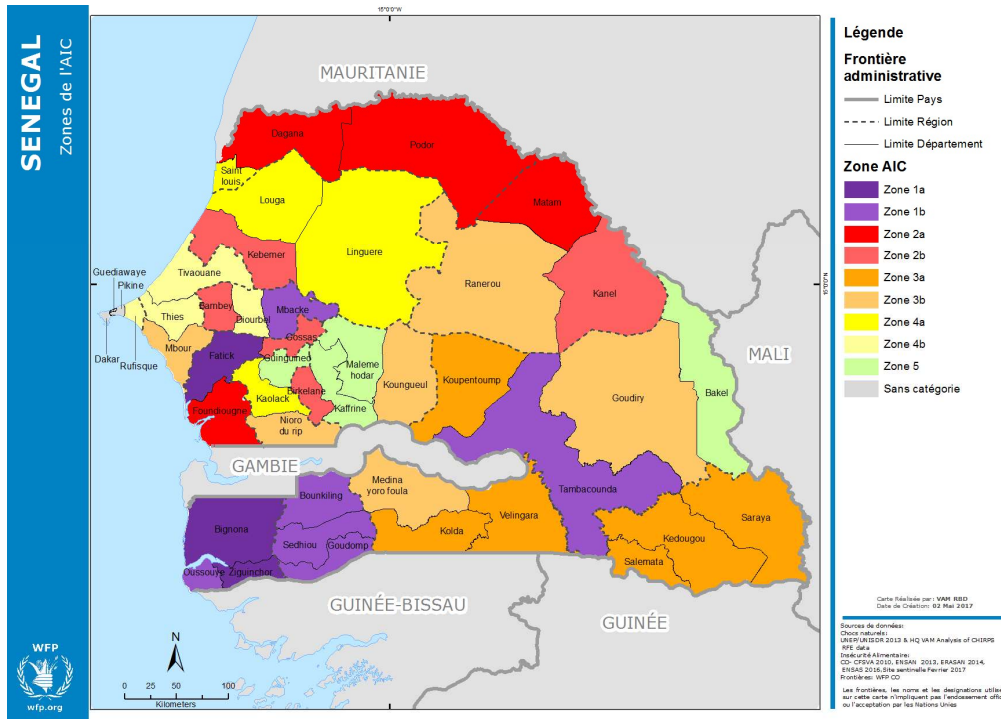


	<p>redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains contextes plus locaux pourraient bénéficier de système d’alerte précoce/ de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d’actifs productifs, visant le désenclavement de certains départements.</li> <li>• Réalisation d’infrastructures rurales de base qui pourrait être une porte d’entrée des filets de sécurité sous forme –par exemple- de transfert de bons d’achat avec une modalité conditionnelle, tout en facilitant l’autonomisation des femmes et surtout des jeunes.</li> <li>• Renouvellement de l’engagement vers un renforcement du SAP national et du suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.</li> <li>• Renforcement des capacités des communautés dans la préservation de leurs écosystèmes.</li> <li>• Promotion de l’acquisition de comportements favorables à la bonne nutrition de l’enfant.</li> </ul>
CATEGORIE 4	<p>En l’absence d’un point d’entrée clair centré sur l’insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d’insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l’alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l’attention devrait être accordée à la dégradation des terres, étant donné que cela pourrait aggraver les chocs futurs, ce qui pourrait avoir un impact sur la sécurité alimentaire.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des filets de sécurité alimentaire pourrait accompagner les ménages les plus vulnérables dans le cadre du renforcement des moyens d’existence, selon des modalités conditionnelles et adaptées aux différents contextes socio-environnementaux.</li> <li>• Promotion des aménagements hydro-agricole visant à restaurer et conserver les ressources telles que les sols et l’eau.</li> <li>• Promotion de l’utilisation de variétés et techniques culturales adaptées à la sécheresse, ainsi qu’à la diversification de leurs activités et moyens d’existence.</li> <li>• Promotion d’une gestion des ressources naturelles plus conservatrice et respectueuse des temps de régénération végétale et de la restauration des sols.</li> <li>• Renforcement des capacités des agents des structures étatiques délocalisés, des populations et des personnes clés sur la gestion des feux et sur la réalisation de pare-feu à travers des campagnes de communication et sensibilisation.</li> <li>• Soutien aux structures étatiques délocalisées dans les programmes d’amélioration du système d’assainissement.</li> <li>• Réhabilitation et aménagement des ouvrages hydro-agricoles au niveau local.</li> <li>• Un partenariat pourrait s’établir dans le cadre des Plans d’Aménagement et de Développement Territorial (PADT) qui traduisent l’organisation spatiale à promouvoir et les actions d’aménagement et de développement à réaliser pour limiter les effets des inondations au Sénégal.</li> <li>• Promotion de comportements favorables à la bonne nutrition de l’enfant auprès des familles et des communautés.</li> </ul>
CATEGORIE 5	<p>En l’absence d’un point d’entrée clair centré sur l’insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d’insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d’alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que l’atténuation de la dégradation des sols et d’autres mesures de réduction des risques.</p> <p><b>Recommandations proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux initiatives en faveur des groupes les plus vulnérables, y compris les jeunes, à travers des filets de sécurité et/ou l’octroi de crédit qui puisse être élargi selon des critères de vulnérabilité socio-économique.</li> <li>• Dynamiser le système de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en coordination avec celui central.</li> <li>• Soutien aux stratégies de RRC pour protéger les ménages de chocs éventuels.</li> <li>• Soutien au SAP au niveau local, à travers un renforcement des dispositifs de coordination, de suivi et évaluation.</li> <li>• Elaboration du plan de contingence.</li> <li>• Renforcement des systèmes de suivi et de la réponse à la malnutrition, intégrant des stratégies de comportements favorisant les bonnes pratiques nutritionnelles.</li> </ul>

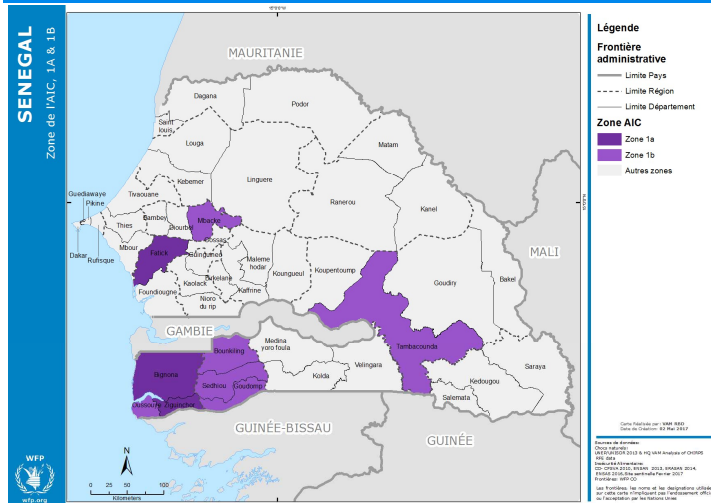
Dans le tableau ci dessous le nombre de personnes à assister sont désagrégées par catégorie ICA.

Catégories ICA (A+B)	Planification à long terme	Les plus vulnérables (situation de récurrence)	Préparation aux catastrophes
<b>Catégorie 1</b>	1 021 530	562 967	1 471 088
<b>Catégorie 2</b>	486 839	213 411	794 324
<b>Catégorie 3</b>	779 900	420 526	1 117 846
<b>Catégorie 4</b>	393 978	159 111	650 194
<b>Catégorie 5</b>	101 719	62 101	144 544
<b>TOTAL</b>	<b>2 783 966</b>	<b>1 418 116</b>	<b>4 177 996</b>

Carte des Zones de l'AIC



## Catégorie 1: Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de Catastrophe



Les zones en Catégorie 1 ont connu une récurrence élevée de l'insécurité alimentaire : 20 % et plus de la population a été constamment en insécurité alimentaire au cours de la période 2010-2017 et elle fait face à des risques de chocs naturels élevés ou moyens. L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables peuvent être appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	FAIBLE	MOYENNE	HAUTE
FAIBLE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	Zone 2A	Zone 1A

Dans les

régions de **Ziguinchor** et **Sédhiou** les principaux moyens d'existence sont l'agriculture pluviale, typiquement de subsistance, la fruiticulture, la pêche et la cueillette des produits dans la forêt (y compris celle de mangrove). Dans le département de **Tambacounda** les principaux moyens d'existence sont l'agro-pastoralisme, l'agriculture pluviale et la cueillette de produits forestiers. Dans celui de **Fatick**, les populations vivent majoritairement de la pêche et du tourisme dans la partie côtière, et d'agropastoralisme (production d'arachide), à l'intérieur de la région. Le département de **Mbackk** repose plutôt sur l'agropastoralisme, la production d'arachide et les activités forestières.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** En tenant compte de la récurrence de l'insécurité alimentaire et des prévisions pour le futur, il est recommandé dans ces zones de promouvoir des filets de sécurité sociaux qui puissent protéger les ménages les plus vulnérables sous forme conditionnelle et de renforcer leurs moyens d'existence dans le plus long terme, en particulier en soutenant les capacités productives. Les modalités doivent être définies selon le contexte de chaque ZME, type de population et environnement. Des actifs durables en milieu rural pourraient être créés à travers un appui effectif au développement de l'entrepreneuriat rural, mais également à travers un soutien financier tel que des lignes de microcrédit adaptées aux petits producteurs. Ces initiatives pourraient revitaliser les moyens d'existence des groupes les plus vulnérables. Les capacités productives des plus vulnérables doivent être soutenues également à travers l'amélioration :

- des aménagements et équipement des territoires agricoles pour les ménages ruraux ;
- des infrastructures du secteur de la pêche (infrastructures de débarquement, de transformation de produits halieutiques et de bassins aquacoles) pour les ménages des pêcheurs ;
- des conditions de l'élevage des races locales pour les éleveurs.

Dans tous les milieux naturels (rural, de la pêche et pastorale) le désenclavement des zones de production paraît un élément clé pour soutenir les moyens d'existence à travers la facilitation de la mise en marché des produits.

**Alerte précoce et RRC.** Compte tenu de la haute exposition aux risques, il est recommandé que la gestion des risques et des catastrophes naturelles dans les zones de catégorie 1 passe par la promotion d'une effective gestion durable des ressources naturelles. En particulier :

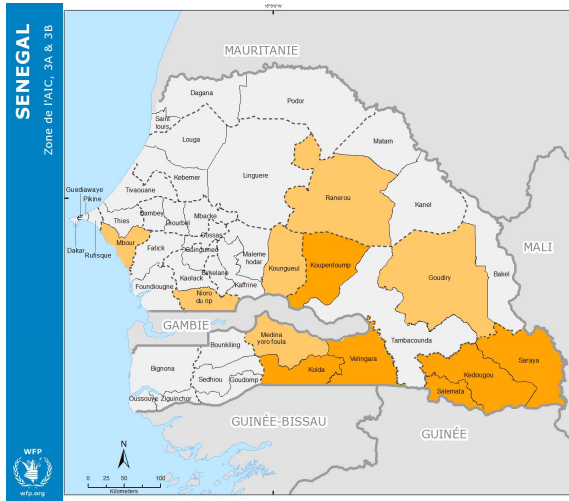
- En milieu agricole la préservation des environnements naturels, à travers la protection des sols et la maîtrise de l'eau, devrait assumer un rôle prééminent pour les communautés rurales pour mitiger les effets des inondations et des sécheresses.
- Dans les zones côtières des actions visant la protection, la conservation et l'aménagement des zones de pêche devraient être promues pour atténuer l'érosion côtière due à des phénomènes de variabilité climatique.
- Dans les zones à vocation pastorale il est important de suivre et évaluer les pâturages naturels, ainsi que de promouvoir la pratique de la culture et de la réserve fourragère, en particulier d'espèces autochtones qui puissent également protéger les sols des agents atmosphériques à fort pouvoir érosif (vent et pluies).

**Nutrition.** La malnutrition infantile a connu des prévalences moyennes seulement dans le département de Tambacounda, dans les autres départements de catégorie 1 les prévalences ont été faibles. Cependant, il reste important de continuer à accompagner les efforts du Gouvernement pour prévenir la malnutrition infantile-juvénile (et des femmes en âge de procréer) au niveau communautaire dans tout le territoire national.





## Catégorie 3: Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou le Redressement



Les zones en Catégorie 3 ont connu une récurrence élevée/modérée de l'insécurité alimentaire parmi 20 % et plus de la population au cours de la période 2010-2017 et font face à un risque de choc relativement faible.

Les zones 3A montrent une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité; les zones 3B sont plus probablement liées à des facteurs saisonniers où des filets de sécurité peuvent également s'appliquer, ou à des chocs où l'accent devrait être davantage mis sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, des contextes localisés peuvent bénéficier de l'alerte précoce/ la préparation aux catastrophes pour réduire le risque d'éventuels événements.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	FAIBLE	MOYENNE	HAUTE
FAIBLE	Zone 5	<b>Zone 3B</b>	<b>Zone 3A</b>
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	Zone 2A	Zone 1A

Les départements de cette catégorie ICA se trouvent principalement dans la partie centre-orientale du pays, et ils sont caractérisés par des différents moyens d'existence: si les **départements au nord de la Gambie** sont typiquement sahéliens et les populations comptent sur la culture pluviale d'arachide et des céréales sèches, dans les départements de la **Casamance** la culture du riz, la fruiticulture, la pêche, l'agro-sylvo pastoralisme et la culture du coton sont les principales activités des populations. A **Mbour** les moyens d'existence principaux sont la pêche, le tourisme et les cultures de l'arachide et du mil, tandis que dans les départements de **Salemata, Kedougou et Saraya** il s'agit plutôt de la culture du maïs et de l'orpaillage.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** L'insécurité alimentaire des départements de catégorie 3 est principalement liée à des conditions de pauvreté généralisée et, par conséquent, à un faible pouvoir d'achat des populations. Des filets de sécurité pourraient appuyer la création d'actifs productifs, visant en particulier le désenclavement de certains départements du pays, notamment ceux des régions de Tamba, Kolda et Kédougou. La réalisation d'infrastructures rurales de base pour booster la production agricole (telles que les digues de retenue d'eau) pourrait également être une porte d'entrée des filets de sécurité sous forme –par exemple- de transfert de bons d'achat avec une modalité conditionnelle.

Dans les départements de cette catégorie il est également recommandé qu'à travers les programmes l'autonomisation des femmes et surtout des jeunes soit facilitée, afin de pouvoir garantir un accès équitable aux ressources productives telles que la terre, le crédit, les intrants et l'accès au marché.

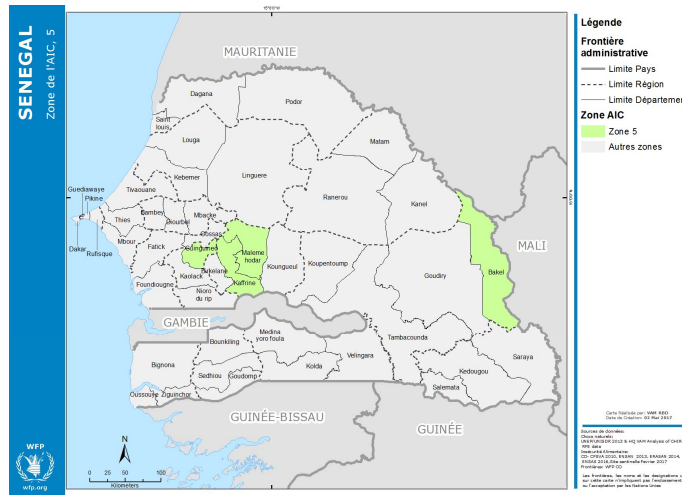
**Alerte précoce et RRC.** Bien que l'exposition aux chocs naturels des départements de cette catégorie ait été faible au cours de la période 1981-2013, il faut noter que les modèles des pluies ont été erratiques dans les dernières années amenant souvent à des poches de sécheresse dans la partie centre et nord du pays pendant la saison agricole. Pour ce faire, il est important de renouveler l'engagement vers un renforcement du SAP national et du suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il est important de noter que les sols de ces départements subissent les effets de processus érosifs suite à la pression anthropique et animale, et il est donc important que les programmes de réduction de risque de catastrophe puissent renforcer les capacités des communautés dans le domaine de la préservation de leurs écosystèmes.

**Nutrition.** Une prévalence très élevée de la malnutrition est récurrente dans le département de Ranérou, où les efforts dans le cadre de l'amélioration de la réponse des communautés les plus vulnérables se concentrent et doivent être renouvelés particulièrement pendant la période de soudure. Il est important dans ce département, mais également dans les autres, de promouvoir auprès des familles et des communautés l'adoption des comportements favorables à la bonne nutrition de l'enfant.



## Catégorie 5: Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes



Les zones en Catégorie 5 ont connu une faible récurrence de l'insécurité alimentaire au cours de la période 2010-2017 et font face à un faible risque de chocs naturels.

En l'absence d'un point d'entrée clair de sécurité alimentaire (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thèmes programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure la mise en place de systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes appropriés par rapport aux risques, ainsi que de la mise en œuvre de mesures d'atténuation de la dégradation des sols.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	FAIBLE	MOYENNE	HAUTE
FAIBLE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone 4A	Zone 2A	Zone 1A

Dans le département de **Bakel** les ménages reposent principalement sur la culture de maïs pluviale et sur l'orpaillage. Dans ceux de **Guinguineo** et **Kaffrine** les populations sont plutôt occupées par les cultures de l'arachide et céréales sèches, tandis que le département de **Malem Hoddar** a plutôt un caractère agropastorale.

### Recommandations programmatiques

**Sécurité alimentaire.** Les départements de cette catégorie ont bénéficié d'une relative stabilité en termes de sécurité alimentaire. Il semble donc pertinent dans ces zones de mettre l'accent sur la chaîne de valeur en investissant sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Cependant il s'agit de zones où les populations, en cas de choc ou de changement climatique soudain, pourraient bousculer dans l'insécurité alimentaire. Les programmes potentiels dans ces zones devront encourager les initiatives en faveur des groupes plus vulnérables, y compris les jeunes, à travers des filets de sécurité et/ou l'octroi de crédit qui puisse être élargi selon des critères de vulnérabilité socio-économique.

Il est recommandé dans ces zones de garder le système de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle toujours dynamique en coordination avec celui central.

**Alerte précoce et RRC.** Bien que les chocs naturels aient une récurrence faible dans ces zones, les agriculteurs (ainsi que les éleveurs d'animaux de grande et moyenne taille) dépendent fortement des événements pluviométriques pour la réussite de leur campagne. Des pluies mal réparties dans l'espace et dans le temps pourraient avoir un impact négatif sur les communautés rurales. Des stratégies de RRC devraient être soutenues pour protéger les ménages de chocs éventuels, par exemple à travers la mise en œuvre des mesures de conservation des ressources naturelles telles que les sols et les eaux. De ce fait, il est recommandé de garder toujours fonctionnant le système d'alerte précoce au niveau local, à travers un renforcement des dispositifs de coordination, de suivi et évaluation ainsi que d'élaborer un plan de contingence.

**Nutrition.** Étant la récurrence de la MAG élevée ou moyenne dans ces départements, le renforcement des systèmes de suivi de la malnutrition et la réponse à la malnutrition doivent être une composante principale des stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle qui devraient toujours intégrer des programmes en soutien des comportements favorisant les bonnes pratiques nutritionnelles.

## Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC

### Lieu et Date

- Hôtel Croissant Magique, Thiès, 9-13 Janvier 2017.

### Participants

PRENOM & NOM	STRUCTURE
Idrissa SOW	DAN
Diaba BA	PAM Sénégal
Mouhamed Y FALL	SE/CNSA
Mamadou Lamine DIOP	ANACIM
Saliou FALL	DA/MAER
Ibrahima NDIAYE	DHORT/MAER
Sire DABO	DEFCCS
Marie MBENGUE	SE/CNSA
Mamadou KEBE	SE/CNSA
Malao NDIAYE	SE/CNSA
Amar R SOW	SE/CNSA
Sokhna GUISSÉ	SE/CNSA
Moustapha NIANG	DAPSA
Abba LEYE	DIREL
Saliou FAYE	SE/CNSA
Mamadou M YAFFA	SE/CNSA
Tidiane KAMARA	ANSD
Mamadou DIOP	CSA
Youssoupha BA	CSE
Mamadou SANE	D.HORT
Guéno SECK	SE/CNSA
Mame M BA	SE/CNSA
Khady GOUDIABY	DADL
Mouhamed DIOP	SE/CNSA
Brice B BAGO	PAM Sénégal
Wilfred NKWAMBI (13/01/2017)	PAM Sénégal
Moussa Gueye (09/01/2017)	SE/CNSA
Eric FRADIN (09/01/2017)	ACF
Dominique FERRETTI (10 et 11/01/2017)	PAM BR
Mody DIOP	SE/CNSA
Adama FAYE	SE/CNSA

### Points-clés de la réunion

**1) OBJECTIFS DE L'ATELIER :** familiariser les experts du comité technique national du SAP/SA, à l'instrument AIC.

**2) RESULTATS ATTENDUS :**

- la méthodologie, les outils et l'ancrage institutionnel de l'AIC sont compris ;
- les conditions préalables à la conduite de l'AIC sont connues ;
- les résultats de l'AIC sont interprétés ;
- les avantages de l'AIC en général, et leur importance dans les projets et programmes de résilience en particulier, sont appréhendés ;
- un rapport national est produit.

### 3) CONCLUSIONS :

- Une synergie des parties prenantes dans la mise en œuvre des PRP est importante ;
- le document de la SNSAR est finalisé et disponible par contre le document sur les PRP est en cours de validation ;
- il n'existe qu'un seul schéma de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dont la coordination et le suivi évaluation sont assurés par le SECNSA et la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) ;
- l'AIC est un outil conçu sur la base d'un tableur Excel qui doit être renseigné par les données portant sur les populations, les départements, le Score de Consommation alimentaire (SCA), les chocs, le Cadre Harmonisé (CH) et le CARI ;
- l'outil AIC est uniquement participatif à l'échelle nationale ;
- la disponibilité et la fiabilité des données reste toujours un défi au Sénégal ;
- la fréquence d'analyse de l'AIC doit être faite tous les cinq ans ;
- un lien existe entre les 3PA car l'outil est conçu sur la base des politiques et programmes mis en œuvre par le PAM, les deux autres outils que sont le PSME et la PCP complètent le premier ;
- l'outil AIC sera partagé avec l'ensemble des participants au sortir de cet atelier ;
- il serait bon de discuter des seuils d'insécurité alimentaire (établis par le PAM) à adopter au Sénégal ;
- la corrélation entre les données nationales et globales est toujours une bonne approche ;
- d'autres types de chocs peuvent être rajoutés à l'outil AIC dans la mesure que ces chocs aient des rapports avec les chocs initiaux (chocs sur la sécurité alimentaire, la dégradation des terres) ;
- la périodicité de l'AIC est de cinq ans. Cela permet à l'outil AIC de rajouter de nouvelles données importantes ;
- l'outil AIC vise prioritairement l'estimation des populations touchées par un choc. Il ne s'intéresse pas automatiquement à d'autre cible comme par exemple le cheptel ;
- l'outil AIC aide un Etat à avoir une estimation de sa population touchée par un choc ;
- la catégorisation des terres n'est pas possible car la dégradation des terres est un facteur aggravant ;
- la réalisation d'une AIC nécessite : une qualité des ressources humaines, une période (15 jours par exemple), une vue panoramique des données, la détermination d'une unité géographique, une forte synergie entre les structures concernées ;
- l'AIC permet une estimation des populations en insécurité alimentaire et leur situation géographique. Elle permet également de connaître l'effectif de population à assister dans le moyen et court terme.

### 4) RECOMMANDATIONS :

- traduire certains termes de l'anglais au français dans la présentation du module AIC ;
- renforcer les capacités des membres du SAP en anglais pour être adaptés avec certains termes utilisés dans l'outil AIC ;
- organiser un atelier sur les seuils nationaux et les indicateurs de sécurité alimentaire ;
- utiliser les projections démographiques de l'ANSD du Sénégal dans l'AIC ;
- prévoir un atelier de formation sur l'analyse de la sécurité alimentaire ;
- compléter certaines informations manquantes des rapports avec l'appui des structures du SAP ;
- utiliser des données nationales (primaires) dans l'AIC est plus approprié ;
- intégrer les feux de brousses dans la liste des chocs pour l'AIC.